

Résolution V/2 : Motion de remerciement

La Conférence,

S'étant réunie à Bonn (Allemagne) du 25 au 29 septembre 2023, à l'aimable invitation du Gouvernement allemand,

Convaincue que les efforts déployés par le Gouvernement allemand et par les autorités de la ville de Bonn pour mettre à disposition des locaux, installations et autres ressources ont largement contribué à la bonne marche et à la réussite de ses travaux,

Profondément reconnaissante au Gouvernement allemand et à la ville de Bonn pour la courtoisie et l'hospitalité dont ils ont fait preuve envers les participants et participantes d'entités gouvernementales, intergouvernementales et non gouvernementales et envers les fonctionnaires du secrétariat du Programme des Nations Unies pour l'environnement participant à sa cinquième session,

1. *Exprime sa sincère gratitude* au Gouvernement allemand, à la ville de Bonn et, à travers eux, au peuple allemand, pour la cordialité avec laquelle ils ont accueilli la Conférence, en particulier toutes les personnes associées à ses travaux, et pour leur contribution au succès de la Conférence ;
2. *Remercie* les Gouvernements brésilien, kenyan, roumain, suédois, thaïlandais et uruguayen d'avoir accueilli les réunions du processus intersessions, et tous les autres gouvernements donateurs, organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales et autres parties prenantes d'avoir contribué, grâce à l'appui financier et en nature qu'ils ont apporté, à la réussite du processus intersessions et de la Conférence ;
3. *Exprime sa reconnaissance* aux coprésident(e)s et aux cofacilitateur(rice)s du processus intersessions ainsi qu'à toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques ayant contribué aux travaux du processus intersessions dont ont découlé les recommandations concernant le Cadre mondial relatif aux produits chimiques – Pour une planète sans produits chimiques ni déchets nocifs, mus par leur volonté partagée de coopérer en vue d'atteindre l'objectif commun de protéger la santé humaine et l'environnement ;
4. *Remercie* l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement de l'appui qu'elles ont apportées au processus de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et à ses activités.